

Clauses 8, 9, 10, 11, 12 and 13 carried.

The Schedule carried.

Clause 1 carried.

The Title carried.

The Bill, as amended, carried.

*Ordered*.—That the Bill be reprinted, as amended, for the use of the House of Commons at the Report Stage.

*Ordered*.—That the Chairman report Bill C-88, as amended, to the House.

At 10.55 o'clock a.m., the Committee adjourned.

Charles Bellemare

*Clerk of the Committee*

Les articles 8, 9, 10, 11, 12 et 13 sont adoptés.

L'annexe est adoptée.

L'article 1 est adopté.

Le titre est adopté.

Le projet de loi, modifié, est adopté.

*Il est ordonné*.—Que le projet de loi, modifié, soit réimprimé pour les besoins de la Chambre à l'étape du rapport.

*Il est ordonné*.—Que le président fasse rapport à la Chambre du projet de loi ainsi modifié.

À 10 h 55, la séance est levée.

*Le greffier du Comité*

Charles Bellemare